REPUBLIQUE FRANÇAISE **2016-CP-5855.1**

Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le : 18/07/16

AR n° : 078-227806460-20160708-lmc193735-DE-1-1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 8 juillet 2016

POLITIQUE B04 FAMILLES EN DIFFICULTÉ
SUBVENTIONS ENFANCE ET ACTION SOCIALE 2016

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M OLIVIER LEBRUN ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment son article L.112-3 précisant que la protection de l'enfance a pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment son article L.121-2 précisant que dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter la promotion sociale des jeunes et des familles ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment son article L.221-1 1° et 2° précisant les missions du service départemental de l'aide sociale à l'enfance, dont l'action sociale préventive en direction des familles ;

Vu la délibération du Conseil Départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation de compétences à la Commission Permanente et notamment son article 32,

Vu la délibération du Conseil départemental du 22 janvier 2016 portant adoption du budget primitif 2016, et notamment son article 8 arrêtant les modalités de versement des subventions ;

Vu les annexes techniques et financières jointes à la délibération ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Considérant qu'au titre de la politique départementale de prévention générale énoncée dans le volet 'Enfance' et 'PMI' du Règlement départemental d'action sociale (délibération n°2009-CG-4-2367.1), le Département des Yvelines entend soutenir les projets de prévention portant sur l'ensemble des facteurs de risque auxquels les enfants et adolescents peuvent être exposés ainsi que les projets de soutien aux parents visant à conforter leur rôle et valoriser leurs potentialités ou compétences éducatives,

Considérant que les associations, collectivités et établissements publics visés par la présente délibération ont démontré développer des actions de prévention des conduites à risque liées à l'adolescence, des actions culturelles et de loisirs, ainsi que des actions d'aides aux familles confrontées à la violence intrafamiliale, et plus largement de soutien à la parentalité,

Considérant que dans ce cadre, il convient de contribuer à la mise en œuvre de ces actions par l'attribution de subventions,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1er - Décide l'attribution aux structures à vocation sociale suivantes, ayant présenté une demande de subvention au titre de l'année 2016, d'une subvention départementale de fonctionnement au titre du Programme Action Sociale, dont le montant total s'élève à 463 665€.

Arbre à Pain – Aide alimentaire	4000€
Art Attitude - Culture pour tous	2000€
Art Attitude - Web Radio AC'S	500€
CSF-UL Sartrouville - Ecrivain public	3000€
L'Escale – Epicerie sociale et solidaire	15000€
Mairie de la Celle St Cloud - Service d'Ecoute de Soutien et d'Accompagnement	10000€
Réseau Interpartenarial de Versailles et ses Environs - Aide alimentaire aux femmes et aux enfants en grande précarité	4000€
SOS ACCUEIL - Aide alimentaire	10000€
SOS ACCUEIL – Aide à l'emménagement	18000€
Balisqy - Ré-insertion de familles défavorisées par suivi personnalisé	15000€
Bouche et Cœur – Aide alimentaire et écoute	8000€
CADI Plaisir – Aide alimentaire	12000€
CCAS des Clayes sous Bois – Epicerie sociale	5000€
Plaisir Solidarité - Ecoute,accueil, aides aux personnes les plus démunies	2200€
Plaisir Vestiaire - Attribution de vêtements et dynamique d'accompagnement des jeunes	2000€
Action pour tous - Aide et accompagnement des plus démunis	1500€
Aide Pour Tous – Aide alimentaire	15000€
Authentik 78 - Ateliers musique et danse prévention de la délinquance + before school et autres	12300€
BATEAU "JE SERS – Aide alimentaire	15000€
Boutique Familliale Conflans - Accompagner vers l'autonomie des publics en difficulté	5000€
Communauté d'agglomération "Poissy-Achères-Conflans" - FLORA Accompagnement des femmes victimes de violence	5000€
Ecole Culture Handicap - Accompagnement à la parentalité et à la scolarité	6000€
ELLSA Achères – Aide alimentaire	5865€
ISA Insertion Solidarité Autonomie - Aide alimentaire et hygiène d'urgence	11000€
La toile - A L'HORIZON DES TOURS	5000€
Les dynamiques - Ateliers danse - Evenements, sorties	18000€
Mairie de Poissy - Ateliers socio éducatifs - animation adultes et familles	3000€
Mosaïque – Aide alimentaire	4000€
Nouvel Espoir – Aide alimentaire (2 actions)	25000€
Nouvelles Voies - accompagnement administratif et juridique	16000€
RAC - Mantes le Son 2	2000€
RACIVS - Formation, accompagnement et animation d'un centre de ressource	6000€
RACIVS - Conférences et Débat "Les quartiers renouent avec le débat"	5500€
RACIVS - Déjeuners Séniors	1500€

Ramdam Slam - Slam, Mixité et Insertion sociale Mantes la Jolie	2000€
Ramdam Slam - Slam, Mixité et Insertion sociale Les Mureaux	2000€
Ramdam Slam – Slam de femmes	4000€
Tous ensemble - Vivre ensemble	4500€
Urban Médiation - Médiation scolaire	4000€
AFAVO - Accompagnement des migrants et populations issues de l'immigration dans leur parcours d'intégration et d'insertion	30000€
Banque Alimentaire PARIS IDF - "Lutter contre la faim et le gaspillage"	10000€
Croix Rouge Française – Aide alimentaire	35000€
Les Relais du Coeur des Yvelines "Les Restaurants du Cœur" - Distribution alimentaire et Aide à la Personne.	35000€
Secours Catholique – Aide alimentaire	35000€
Secours Populaire – Aide alimentaire	35000€
Société Saint Vincent de Paul – Aide alimentaire	10000€

Article 2 - Dit que les sommes correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits au budget départemental 2016 et suivants sur le chapitre 65, articles 6574, 65734

Article 3 - Décide l'attribution aux structures à vocation sociale suivantes, ayant présenté une demande de subvention au titre de l'année 2016, d'une subvention départementale de fonctionnement au titre du Programme Prévention Générale, dont le montant total s'élève à 557 500€.

Association de gestion et d'animation socio-éducative et culturelle - Activités périscolaires enfants	3000€
Association de gestion et d'animation socio-éducative et culturelle - Activités périscolaires adolescents	3000€
Centre socio-culturel La Soucoupe - Ateliers parents enfants	1500€
Centre socio-culturel La Soucoupe - Bel Air Plage	3000€
Centre socio-culturel La Soucoupe - Séjours Familles	1000€
Chabab - Accompagnement à la scolarité	4000€
Chabab - Activités au cœur de la cité	500€
Chabab - Activités éducatives et culturelles pendant les vacances	4500€
Confédération Syndicale des Familles - Accompagnement à la scolarité Croix Mallard-les Indes	2000€
Le Sémaphore - Accueil, écoute et soutien aux adolescents, jeunes adultes et leurs parents "Ecoutille"	3000€
Mairie de Houilles - Accompagnement à la scolarité des collégiens	1300€
Mairie de Houilles - Accueil onz'17 ans	1000€
Mairie de Houilles - Action éducative P.G pour les enfants âgés de 7 à 10 ans	1000€
Mairie de Houilles - Les mercredis des parents- soutien à la parentalité	700€
Mairie de Sartrouville - Maison de la famille de Sartrouville	8000€
Institut de Formation d'Animation et de Conseil des Yvelines - Actions Santé Secteur Centre Yvelines	7000€
CCAS La Celle St Cloud - Accompagnement à la scolarité	6000€
Réseau Interpartenarial de Versailles et ses Environs - Accompagnement à la parentalité de mères en très grandes difficultés	12000€
Association Maurepas Entraide – CLAS	15000€
Conseil du Quartier du Valibou - Soutien scolaire	1000€
Développement Ignymontain de Rencontre et d'Entraide - Accompagnement scolaire	5000€
Développement Ignymontain de Rencontre et d'Entraide - Prévention dans les quartiers	4000€

Mairie de Voisins le Bretonneux - Accompagnement à la scolarité	2000€
Mairie de Guyancourt - Ecole des Parents	7000€
Association Sportive Mantaise - Sport adapté	5000€
Club Saint Exupéry - Club mercredis intergénérations	7000€
Club Saint Exupéry - Accueil jeunes, jeunes adultes 17/26 ans	8000€
Club Saint-Anne - Aide aux jeunes pour départ en centre de vacances	3650€
Culture et bibliothèque pour tous Yvelines Essonne - Maintien de la Bibliothèque pour tous	1600€
Eveil Mat'ins - Socialisation de l'enfant	9000€
Kawtal Janngoobe Pulaar Fulfulde - Education Parentale	6100€
Koi de 9 Prod - Web radio-accompagnement artistique	1000€
La Toile - Coup de pouce	3000€
Mairie de Poissy - Accueil pôle animation enfance	12000€
Mairie de Poissy - Accueil pôle animation jeunesse	10000€
Oxygène - Bol d'air à oxygène	13000€
Oxygène - Hors temps scolaire	5000€
Oxygène – Action d'insertion sociale et sportive	5000€
SOLID AFRIQUE - Solid' Afrique	900€
Syndicat Mixte de la Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine - Sensibilisation aux droits et aux devoirs des adultes	1000€
Syndicat Mixte de la Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine - Sensibilisation aux droits et aux devoirs des mineurs	3000€
Villa Joie - Mise en place d'un temps d'accompagnement scolaire	6500€
Maison des Jeunes et de la Culture L'Usine à Chapeaux – Skate park	2000€
Maison des Jeunes et de la Culture L'Usine à Chapeaux - Prévention général accueil 15-25 ans	3000€
Maison des Jeunes et de la Culture L'Usine à Chapeaux - Prévention santé	2000€
Maison des Jeunes et de la Culture L'Usine à Chapeaux - Soutien à la parentalité	3000€
Alternative - Lieu Ecoute Violence	2000€
Alternative - Point écoute parents-adolescents	2000€
Alternative - Médiation familiale	3500€
Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie 78 - Développement du sens critique des élèves de 4eme et 3eme afin de prévenir les Conduites à risques	7000€
Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie 78 - Animation d'ateliers de renforcement des CPS d'élèves de 6ème et 5ème	7000€
APME Médiation - Rester parents après l'incarcération	4000€
ATD Quart Monde - Vacances familiales pour les familles vivant dans la difficulté	2000€
ATD Quart Monde - Sorties Culturelles et Familiales	2250€
Conseil départemental de l'accès au droit des Yvelines - Définition et mise en œuvre de la politique d'aide à l'accès au droit dans le département des Yvelines.	10000€
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles - Favoriser le maintien au domicile des femmes victimes de violences conjugales	8000€
IDFM - Groupe de parole d'enfants dont les parents sont séparés	1500€
Hôtel social St Yves - Soutien à la parentalité des hébergés	10000€
La Compagnie Masquarades - Action de prévention des conduites addictives avec l'Education Nationale	6000€
Médiateurs dans la Ville - Soutien aux adolescents pour faciliter la reprise de lien parent/adolescent	2500€
Médiateurs dans la Ville - accueil, écoute, orientation des parents, soutien à la parentalité	2500€
Médiateurs dans la Ville - Médiation familiale	6000€

Secours Populaire Français - Accès aux vacances et aux sorties	5000€
SOS Victimes 78 - Prévenir la désocialisation des femmes victimes de violences familiales	8000€
APME Médiation - Médiation familiale	100000€
Centre Yvelines Médiation - Médiation familiale en territoire	7500€
Centre Yvelines Médiation - Plate-forme d'information sur la médiation familiale	7500€
Ile-de France Médiation - service de médiation familiale	6000€
Sauvegarde des Yvelines - Aide à la rencontre Parents -Enfants	140000€

Article 4 - Dit que les subventions seront imputées sur les crédits inscrits au budget départemental au chapitre 65, articles 6574 et 65734